

Arnaud Lagardère, plus dure sera la chute

Article rédigé par *Ojim*, le 03 mai 2024

Source [Ojim] : Double salto arrière, looping, sans les pieds, sans les mains, Arnaud Lagardère était considéré comme un trapéziste financier. D'abord considéré comme fini, puis sauvé par le couple rival Bernard Arnault Vincent Bolloré, enfin dévoré par eux. Début 2024, [il retrouve un mandat social inespéré](#) avant d'être rattrapé par la patrouille financière au printemps.

Mise en examen et contrôle judiciaire

[Comme analysé fréquemment dans l'OJIM](#), dans le match entre le fonds vautour américain Amber et Arnaud Lagardère pour le contrôle du groupe éponyme, c'est l'Américain qui joue et gagne. Malgré un arrangement à l'amiable survenu entretemps et un abandon du dépôt de plainte, c'est bien la plainte d'Amber ouverte en février 2021 au sujet de la gestion aventureuse du fils Lagardère qui aura mis la puce à l'oreille du Parquet National Financier et qui aboutit à une mise en examen trois ans plus tard fin avril 2024.

Conclusions sévères

Les termes de l'audition sont sévères, Arnaud Lagardère est mis en examen pour « *diffusion d'informations fausses ou trompeuses, achat de vote, abus de biens sociaux et abus de pouvoir, et non-dépôt de comptes* ». L'obligation de fournir une caution judiciaire de 200K€ n'est qu'un inconvénient mineur face à l'interdiction de gérer une société. Malgré une procédure d'appel Arnaud Lagardère s'est vu obligé de démissionner de ses mandats aussi bien chez Hachette que dans le groupe qui porte son nom.

[Lire la suite](#)

03/05/2024 01:00